

Revela't
Contemporary
Analog
Photography
Festival

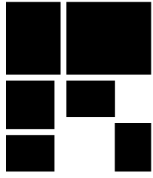
CONDITIONS GÉNÉRALES

Dispositions générales

1. Les présentes bases définissent les conditions générales de participation à l'Appel du Revela'T Festival 2024 (ci-après : l'Appel).
2. Le concours est organisé par l'Association Photographique EspaiFoto. C/Riera de Targa 47, 1er étage, 08339, Vilassar de Dalt, Espagne.
3. La participation à l'Appel est soumise à des frais d'inscription.
4. L'objectif de l'Appel est de sélectionner trois projets qui seront exposés lors du Festival de Photographie Analogique Contemporaine, Revela'T 2024.

Conditions de participation au concours

1. Tous les photographes, de toutes nationalités, origines ou lieux de résidence, qui travaillent dans le domaine de la photographie chimique ou analogique, peuvent postuler.
2. Le thème de cette année est "identités", et les projets soumis doivent avoir un lien avec ce thème.
3. Chaque projet soumis compte comme une inscription. Chaque photographe peut soumettre plusieurs inscriptions.
4. Des projets en duo ou en collectif peuvent également être soumis.
5. Les œuvres incluses dans le projet doivent être l'œuvre des personnes qui les présentent en cas de projets en duo ou en collectif. Elles ne doivent en aucun cas enfreindre les droits de tiers.
6. Chaque participant à l'Appel s'engage à ce que l'Organisateur utilise son adresse e-mail à des fins d'information (Newsletter).
7. Envoi du projet :



Revela't
Contemporary
Analog
Photography
Festival

- Les projets doivent être soumis avant le 30 septembre 2023.
- Les projets doivent être envoyés via PICTER, le lien est disponible sur le site web www.revelatfestival.com.
- Le participant doit suivre le processus d'inscription selon le formulaire du site web. Les informations relatives au participant et à son projet incluses dans le formulaire doivent être aussi précises que possible. Le tarif pour soumettre un projet à l'Appel est de 10€ pour les Amis de Revela't et de 20€ pour le grand public.
- Le participant a le droit de recevoir une facture avec TVA, à condition d'envoyer les données nécessaires par e-mail à espaifotografic@gmail.com.

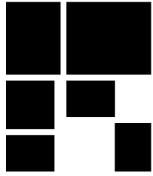
Évaluation des projets

1. La date limite d'inscription est le 30.09.2023.
2. Vous trouverez les membres du jury sur notre site web et sur Pictet.
3. Les décisions du jury sont finales et sans appel.
4. Le jury n'est pas tenu de justifier ses décisions ni d'informer sur le déroulement des délibérations.
5. Il est fortement recommandé d'envoyer les projets en anglais afin qu'ils puissent être bien évalués par le jury international. Ils peuvent également être envoyés en espagnol/catalan ou français, mais dans ce cas, une traduction automatique sera appliquée.

Les gagnants

Le premier gagnant/e recevra

- Production ou transport du projet (d'une valeur jusqu'à 1500€)
- Aide pour les déplacements jusqu'à 150€ pour assister au Festival pendant le Main Weekend
- Hébergement pour 1 nuit pendant le Main Weekend de Revela't



Revela't
Contemporary
Analog
Photography
Festival

- Visibilité et promotion nationale et internationale
- FULL PASS et accès au BRUNCH exclusif
- Inclusion dans le programme du festival
- Rencontre avec des professionnels de l'industrie pendant le Main Weekend
- Présence dans les médias

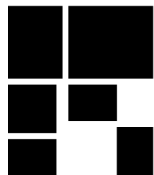
Le deuxième gagnant/e recevra

- Production ou transport du projet (d'une valeur jusqu'à 1000€)
- Aide pour les déplacements jusqu'à 100€ pour assister au Festival pendant le Main Weekend
- Hébergement pour 1 nuit pendant le Main Weekend de Revela't
- Visibilité et promotion nationale et internationale
- FULL PASS et accès au BRUNCH exclusif
- Inclusion dans le programme du festival et promotion internationale
- Rencontre avec des professionnels de l'industrie pendant le Main Weekend
- Présence dans les médias

Le troisième gagnant/e recevra

- Production ou transport du projet (d'une valeur jusqu'à 500€)
- Aide pour les déplacements jusqu'à 100€ pour assister au Festival pendant le Main Weekend
- Hébergement pour 1 nuit pendant le Main Weekend de Revela't
- Visibilité et promotion nationale et internationale
- FULL PASS et accès au BRUNCH exclusif
- Inclusion dans le programme du festival et promotion internationale
- Rencontre avec des professionnels de l'industrie pendant le Main Weekend
- Présence dans les médias

Tous les participants



Revela't
Contemporary
Analog
Photography
Festival

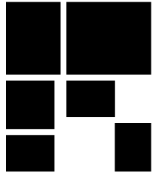
- Tous les participants auront l'occasion d'exposer leur projet lors d'une projection numérique pendant tout le mois du festival qui aura lieu dans le même espace que les autres expositions. En vous inscrivant sur le formulaire et en donnant votre consentement, votre projet sera automatiquement inclus dans la projection numérique.

Calendrier de l'Appel

- Annonce de l'Appel : 31.07.2023
- Date limite de soumission des projets : 30.09.2023
- Annonce de la pré-sélection : 03.11.2023
- Annonce des gagnants : 10.11. 2023

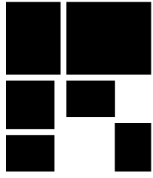
Dispositions finales

1. Trois projets seront sélectionnés par le jury. Les autres auteurs qui auront obtenu une bonne note peuvent être contactés par l'Organisation pour avoir l'opportunité d'exposer lors du Festival. Dans ce cas, les frais de production ou de transport du projet ne seront pas pris en charge par l'organisation.
2. L'Organisateur ne prévoit pas de rémunération supplémentaire liée à l'organisation de l'exposition.
3. Les décisions concernant la production et le transport des projets gagnants seront prises par l'Organisation, qui aura le dernier mot à ce sujet. L'organisation travaille généralement en collaboration dans le processus de production, et la valeur de la collaboration sera prise en compte.
4. L'Organisation se réserve le droit de décider du laboratoire, de l'imprimerie ou du transport choisi pour les projets gagnants.
5. Les projets produits par Revela't feront partie du catalogue itinérant du festival pendant 2 ans. Les œuvres auront l'occasion de voyager dans d'autres galeries et festivals moyennant des frais convenus mutuellement entre l'auteur et l'organisation.



Revela't
Contemporary
Analog
Photography
Festival

6. Les auteurs auront l'occasion de vendre leur œuvre lors du festival. Seule l'œuvre exposée à Revela'T 2024 pourra être vendue. L'organisation prévoira une commission de 30 % pour l'administration et la gestion pour les œuvres déjà produites. Et 40 % dans le cas des productions réalisées par le festival.
7. Les gagnants auront une nuitée couverte chez une famille d'accueil ou à l'hôtel. Cette nuitée aura lieu pendant le Main Weekend du festival en juin 2023.
8. Les présentations qui ne respectent pas les critères ne seront pas prises en considération. En aucun cas, le montant de l'inscription à l'Appel ne sera remboursé. Veuillez lire les critères de sélection avant de postuler.
9. Les annonces et les informations relatives à l'Appel seront publiées sur nos réseaux sociaux (instagram: revelatfestival) ainsi que dans notre newsletter et sur notre site web (revelatfestival.com).
10. Toute correspondance et demande de renseignements concernant l'Appel doivent être envoyées par e-mail à: espaifotografic@gmail.com.
11. L'Organisateur se réserve le droit de suspendre, de modifier ou de prolonger l'Appel.
12. L'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'Appel sans donner de motif et de ne pas sélectionner de gagnant. Dans ce cas, le montant de l'inscription sera remboursé.
13. Les personnes qui ne respectent pas l'un des critères établis dans ces Bases ou qui fournissent des informations fausses seront automatiquement exclues de l'Appel.
14. La participation à l'Appel (soumission du Projet) équivaut à l'acceptation du contenu de ces Bases.
15. Conformément à la loi 34/2002 sur les services de la société de l'information et du commerce électronique (LSSI) et à la loi organique 15/1999 sur la protection des données (LOPD), l'Association Photographique Espaifoto garantit la sécurité et la confidentialité des données personnelles fournies dans cette inscription. L'utilisateur est informé et donne son consentement à l'intégration de ses données dans les fichiers automatisés de l'Association Photographique Espaifoto et à leur traitement automatisé, dans le but d'envoyer des informations sur ses activités. En tout cas, l'Association Photographique Espaifoto garantit l'exercice des droits conformément à



Revela't
Contemporary
Analog
Photography
Festival

la législation en vigueur. Si vous changez d'avis à un moment donné, il vous suffit d'envoyer un e-mail à espaifotografic@gmail.com.

16. Revela'T Festival se réserve le droit d'annuler les expositions ou les événements prévus si l'application, d'une manière quelconque, a terni la réputation du Festival. Si, pour une raison quelconque, le candidat sélectionné ne peut pas exposer comme prévu, il doit informer le Festival Revela't au moins 2 mois avant le lancement du Festival en juin 2023, dans la mesure du possible.
17. L'Organisation se réserve le droit de résoudre toute circonstance non prévue dans ces bases, ainsi que de modifier le programme prévu pour des raisons de force majeure.